

Extrait du Union Locale Cgt du Mâconnais

<http://cgt-macon.org/spip.php?article4529>

Quelles pratiques à l'entreprise

?

- Actualité -

Date de mise en ligne : lundi 26 octobre 2015

Union Locale Cgt du Mâconnais

[""]

[""] Quelles pratiques du sport en entreprise ? Que dire des grands événements sportifs et notamment de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024 ? Depuis sa création, la CGT s'est préoccupée des questions du sport. Le 4 novembre 2015, une journée de rencontres et débats sera consacrée à cette thématique. Entretien avec Jean-François Davoust, chargé d'animer le collectif sport de la CGT.

Journée confédérale du sport

Quels sont les liens entre le sport et la CGT ?

La CGT s'intéresse au sport depuis qu'elle existe. Le sport a toujours été instrumentalisé, que ce soit par l'Etat pour fabriquer des combattants ou par les patrons pour instrumentaliser les salariés, afin qu'ils soient en bonne santé, au service des entreprises. Le patronat avait monté avec l'Église catholique les premiers patronages confessionnels pour faire du sport. Dès les premiers congrès de la CGT, le syndicat s'est préoccupé du sport en général et du sport à l'entreprise pour enlever les salariés des mains des patrons et des curés.

La création des comités d'entreprise en 1945 a constitué un tournant et une grande évolution dans l'histoire du sport à l'entreprise. Le sport est alors considéré, avec l'accès à la culture, comme un moyen d'émancipation. Partant du principe que les salariés ne sont pas « tronçonnables » : ils sont travailleurs, mais aussi citoyens et en dehors du travail, ils ont la possibilité d'accéder aux pratiques culturelles et sportives. La CGT a considéré qu'il fallait offrir à ces salariés les moyens de pratiquer les sports de leurs choix, dans le cadre des comités d'entreprise.

Sur quoi aujourd'hui porte l'action CGT concernant le sport à l'entreprise ?

La déstructuration des grandes entreprises, comme dans la métallurgie ou l'aéronautique par exemple, et la filialisation des entreprises, ont transformé les comités d'entreprises. La dégradation des conditions de travail, la segmentation du temps de travail... empêchent de nombreux salariés de pratiquer un sport dans un club d'entreprise. Il y a beaucoup moins d'offre qu'il y a une dizaine d'années. 50% des salariés n'ont pas de CE. L'augmentation de la durée du trajet domicile-travail ne facilite pas non plus l'adhésion à un club dans et hors de l'entreprise. La CGT demande que le sport à l'entreprise ne soit pas considéré comme un outil de management et que les moyens soient donnés aux pratiques sportives pendant le temps de travail.

Le 4 novembre prochain, vous organisez une « journée confédérale du sport ». Quels sont les enjeux de cette rencontre ?

La pratique en entreprise et son avenir constituera l'objet de la première table ronde. La seconde interrogera le sport et le management. Le comité sport du Medef, un DRH d'un grand groupe, le président de la Fédération française du sport en entreprise notamment seront là pour échanger et débattre des différentes conceptions du sport à l'entreprise.

La candidature de la France aux Jeux olympiques de 2024 est un point qui sera discuté abordé également. En quoi cela intéresse la CGT ?

La candidature de la France aux JO interpelle la société à la fois sur son utilité et sur son financement. Elle interpelle

Quelles pratiques à l'entreprise ?

la CGT car des salariés seront mis à contribution : Quels seront les aspects positifs pour les travailleurs ? Qui dit grand événement sportif et JO dit équipement sportif, dit construction d'équipements neufs, modernisés, avec des salariés de la Construction. La fédération CGT de la Construction a lancé une campagne pour mettre les entreprises face à leur responsabilité sociale : Pas de JO sans droits des salariés.

* Voir la [campagne](#) de la Fédération nationale des salariés CGT de la Construction, Bois et Ameublement.

** Lien pour télécharger [le programme et l'invitation](#)